

17 octobre 2014

Protection des sources : retours d'expérience (France)

Daniel MARCOVITCH, EPTB Seine Grands Lacs

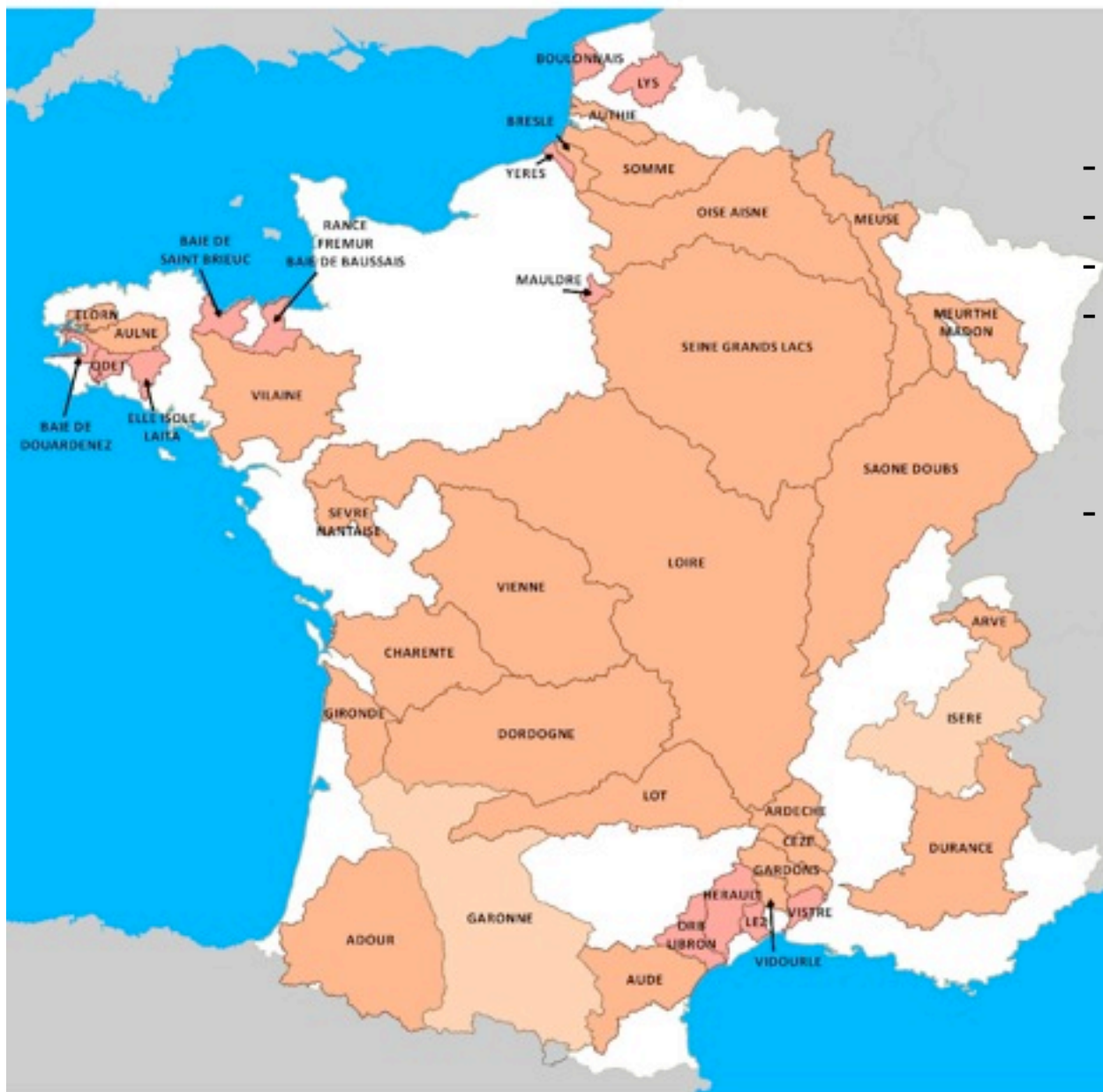
Dominique AMON-MOREAU, EPTB Seine Grands Lacs



- 1 Les Etablissements publics territoriaux de Bassin
un territoire, des missions**
- 2 Comprendre la protection des sources**
 - les mesures réglementaires
 - les mesures contractuelles
- 3 Agir pour protéger les sources**
 - Protéger les sources dès la source:**
 - ✓ milieu forestier / passage busé
 - ✓ Acquisition foncière / gérer durablement FSD
 - ✓ Gestion des prairies
 - Protéger au fil de l'eau:**
 - Pollutions diffuses
 - Aquibrie, CIPAN
 - Plan de désherbage

1- Les EPTB





- 39 EPTB
- 350 à 65 000 km²
- Création entre 1961 à 2008
- thématiques diverses (maîtrise d'ouvrage, assistance, coordination et expertise)
- budget (180 000 € à 18 millions d'€ par an de recettes environ, avec une moyenne de 3,6 M€ sur 20 EPTB).

2- COMPRENDRE



COMPRENDRE: les types de sources captées

6



Le captage d'**eau potable** est un dispositif de prélèvement, il s'agit d'eau potable

à partir d'**une source** qui sort naturellement de terre
à partir d'**une nappe** d'eau souterraine
à partir d'**un barrage**, d'un cours d'eau,



En chiffre:
en 2014: 33 520
points de captage
en France
96% souterrains
18.9 millions de
m³/jour

COMPRENDRE: les sources et la législation

Plusieurs directives européennes (2006) et lois sur l'eau 1964, 1992 imposent la mise en place d'un **périmètre de protection**



Les collectivités locales **sont responsables** de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, « **patrimoine commun de la nation** », aux termes de l'article L. 210-1 du code de l'environnement.

En chiffre:
40 mg/l nitrate
0,080 µg/l pesticides

Article L 1321-2 du code la
santé publique

La protection des captages d'eau destinée à la **consommation humaine** est **obligatoire** pour chacun des points de captage, à l'initiative de la collectivité ou du responsable de la production d'eau

COMPRENDRE: 3 types de périmètres

Pour protéger cette ressource **3 types de périmètres** peuvent être définis.

Ces périmètres font l'objet d'une **déclaration d'utilité publique**

Ils ont pour objectif de préserver la ressource de pollutions ponctuelles et accidentelles

Périmètre

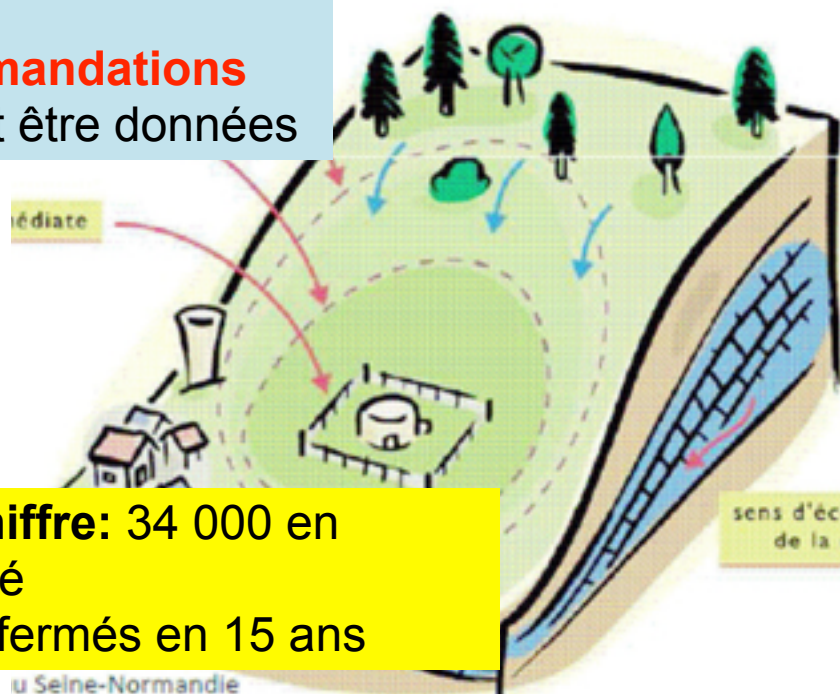
immédiat: est établi autour de l'ouvrage. Il est clos et **acquis en pleine propriété** par la collectivité. Toutes les activités sont **interdites** sauf celles liées à l'entretien du captage

Périmètre rapproché:

toutes les activités susceptibles de nuire à la qualité des eaux sont **réglementées**, une réglementation est proposée

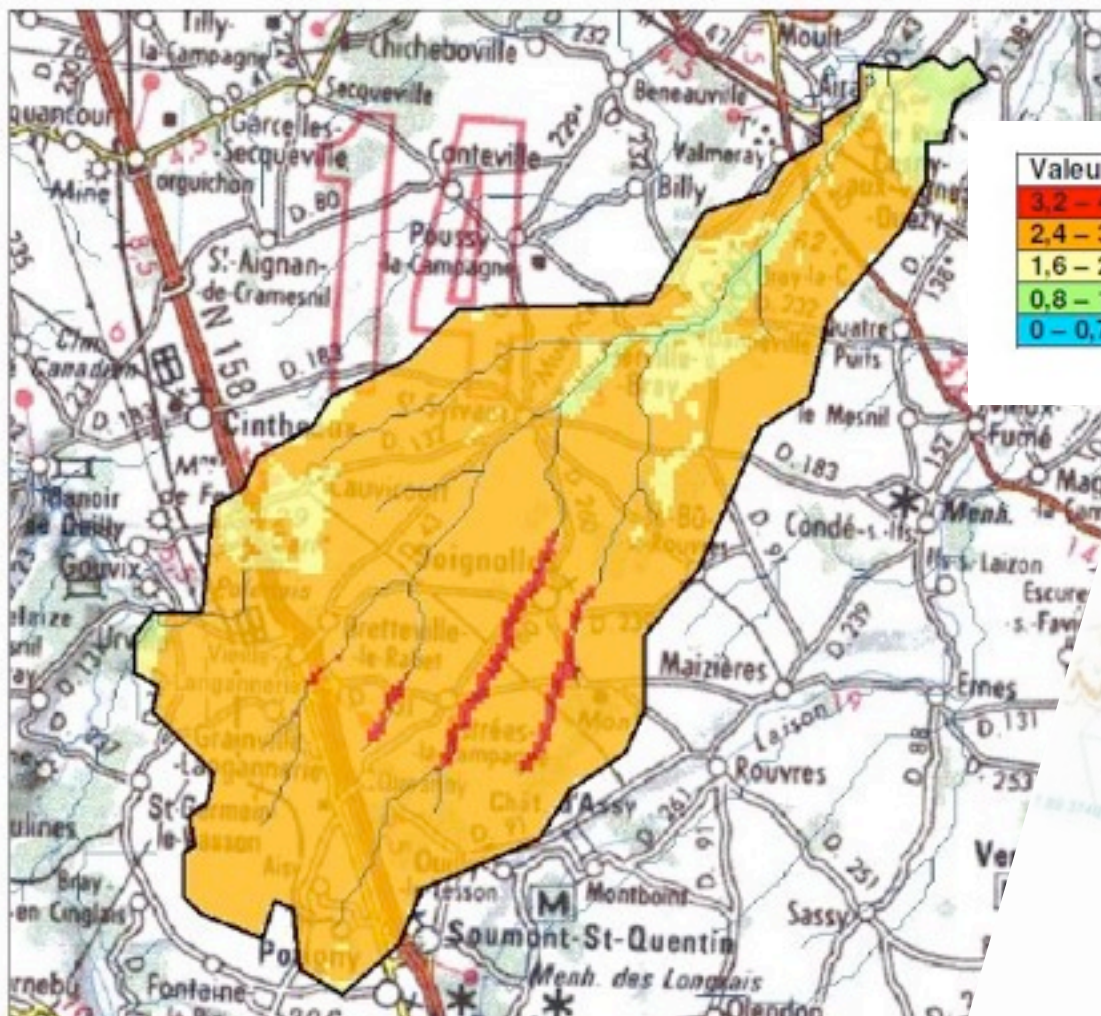
Périmètre éloigné:

des **recommandations** peuvent être données



En chiffre: 34 000 en activité
5000 fermés en 15 ans

COMPRENDRE: étude bassin alimentation de captage



Valeurs indice	Classe	Vulnérabilité
3,2 – 4	4	Très élevée
2,4 – 3,19	3	Elevée
1,6 – 2,39	2	Modérée
0,8 – 1,59	1	Faible
0 – 0,79	0	Très faible

Classes de vulnérabilité

Délimitation des bassins d'alimentation des captages et cartographie de leur vulnérabilité vis-à-vis des pollutions diffuses

Guide méthodologique

BRGM RP-55874-FR
septembre 2007



SEINE GRANDS LACS
Établissement public territorial de bassin

3- Agir



L'EPTB Seine Grands Lacs

Territoire

Bassin de la Seine

Périmètre de l'EPTB

Région Île-de-France

Plaine de la Bassée aval,
territoire du projet

Départements membres
fondateurs de
l'EPTB Seine Grands Lacs



LAC-RÉSERVOIR
MARNE



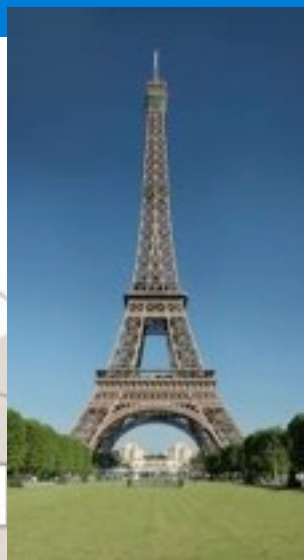
LAC-RÉSERVOIR
AUBE



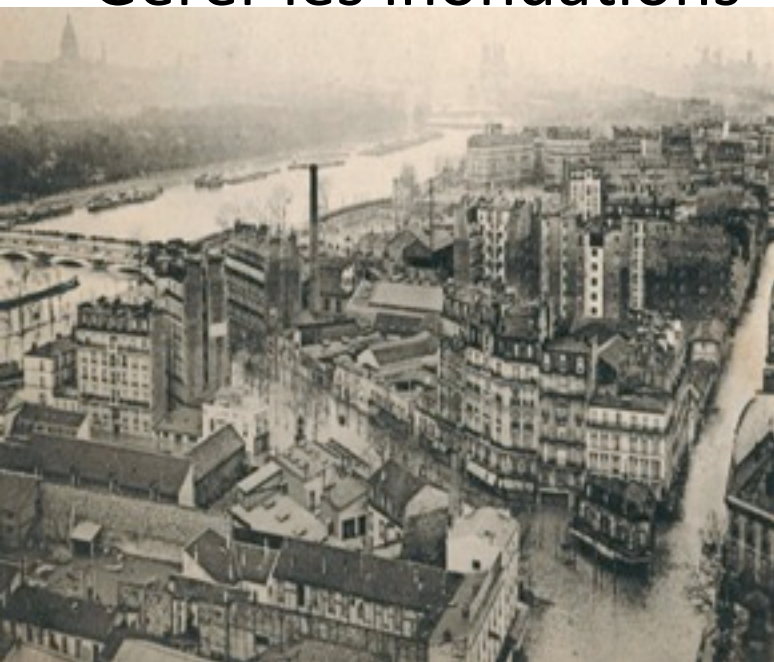
LAC-RÉSERVOIR
PANNECIÈRE



LAC-RÉSERVOIR
SEINE



Gérer les inondations



**Les principales crues depuis 1872
à l'échelle du pont d'Austerlitz**

Crue 1955 – Rueil Malmaison

Soutenir les étiages



Paris, été 1942

AGIR à la source en milieu forestier : acheter des forêts, ¹⁴ les gérer sur le long terme



L'EPTB Seine Grands Lacs est propriétaire de 3300 hectares de forêts.

Des plans d'aménagement forestiers sont établis pour 15 ans

Les forêts exploitées sont labellisées PEFC / FSD

AGIR à la source: périmètre rapproché et prairie

Mode d'exploitation compatible eau et biodiversité

Action de valorisation :

fauchage tardif de 326 ha



45
agriculteurs
820 tonnes de
foin



Autorisation d'occupation
Temporaire (AOT): contrat précaire
de 2 ans avec agriculteurs

Prescriptions environnementales:

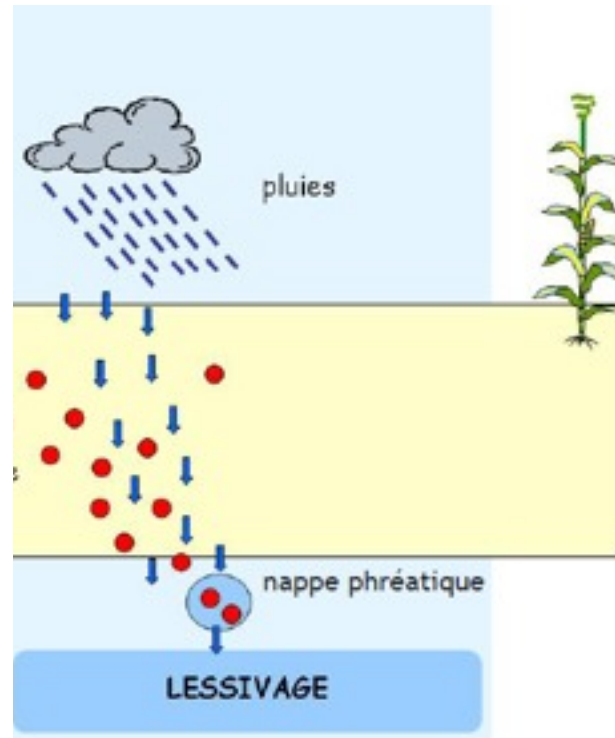
fauche tardive après le 7 juillet

pas d'intrants

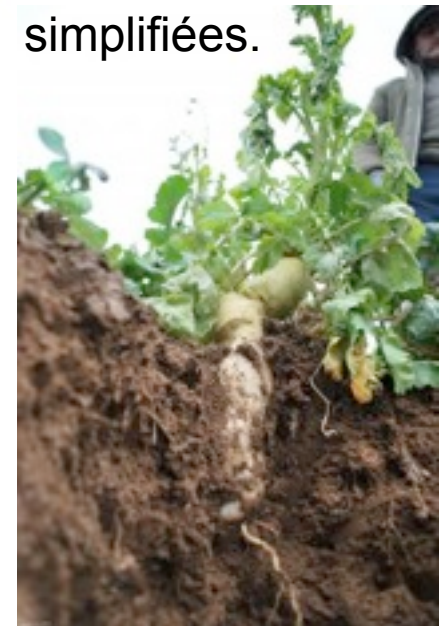
42 ha de fauchage précoce pour regain pour
les oies des moissons : Lac du Der



Le **nitrate** est entraîné au-delà des racines = zone explorée par les racines : c'est le phénomène de **lixiviation** = lessivage du nitrate).



Le radis chinois a absorbé près de **25 uN/ha** participant à **restructurer** ce sol sur lequel sont pratiquées des techniques culturales simplifiées.

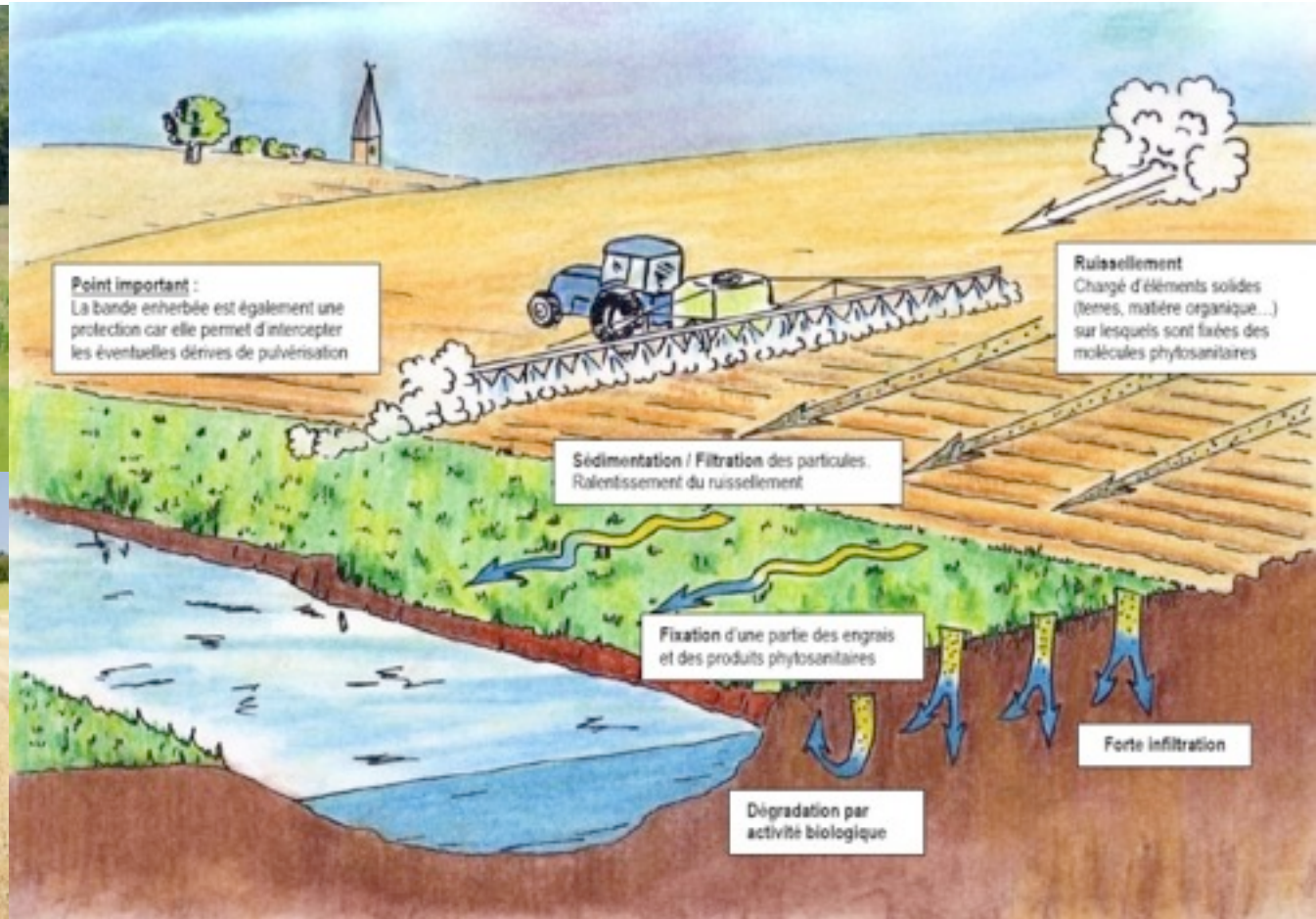


En chiffre: abattement de 53% de la teneur en azote
Crucifères 2X plus efficaces
Légumineuses plus positives sur culture d'après récolte

AGIR : bande enherbée riveraine des cours d'eau

17

1992: MAE 2005: condition des aides PAC 2010 : obligation réglementaire



223
communes

1 million de consommateurs
de l'eau du Champigny au robinet

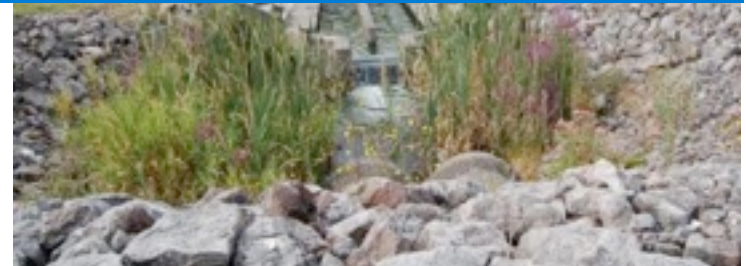
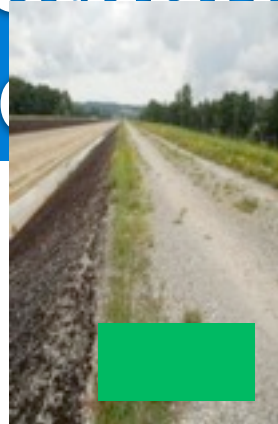


Des exemples d'actions en zone non agricole
Pour diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires, **certaines structures (commune, collectivités)** se sont engagées en faveur de moins phyto voire du zéro phyto)

AGIR: au fil de l'eau: plan de désherbage

Action de restauration : Plan de

cytosanitaires



	espaces structurés: entretien régulier 2 fois toutes les 3 semaines
	espaces traditionnels: entretien régulier toutes les 3 semaines
	espaces champêtres: 2 à 4 passages par saison
	espaces nature: un entretien annuel ou pas d'entretien
	Zone Non Traitée (ZNT)

AGIR: au fil de l'eau: plan de désherbage

20

Action de restauration : Plan de réduction des phytosanitaires



- **Repenser** chaque zone pour permettre un entretien plus facile
- **Adaptation** du matériel au traitement alternatif (balayeuse, débroussailleuse à dos)
- **Adaptation** de l'organisation du travail



Merci de votre attention